



Collection lausannoise

Camille Perrier Depeursinge / Nathalie Dongois /
Andrew M. Garbarski / Carlo Lombardini / Alain Macaluso
(éditeurs)

Cimes et Châtiments

Mélanges en l'honneur du
Professeur Laurent Moreillon

Unil



Stämpfli Editions



Collection lausannoise

Camille Perrier Depeursinge / Nathalie Dongois / Andrew M. Garbarski /
Carlo Lombardini / Alain Macaluso (éditeurs)

Cimes et Châtiments



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by several smaller, connected letters. The signature is written in a cursive style.



Collection lausannoise

Cimes et Châtiments

Mélanges en l'honneur
du Professeur Laurent Moreillon

Édité par

Camille Perrier Depeursinge

Nathalie Dongois

Andrew M. Garbarski

Carlo Lombardini

Alain Macaluso



Stämpfli Editions

Comité éditorial

Hansjörg Peter; Damiano Canapa, Robert J. Danon,
Anne-Christine Favre, Andrew M. Garbarski, Eva Lein

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek
La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés, en particulier le droit de reproduction, de diffusion et de traduction. Sans autorisation écrite de l'éditeur, l'œuvre ou des parties de celle-ci ne peuvent pas être reproduites, sous quelque forme que ce soit (photocopies, par exemple), ni être stockées, transformées, reproduites ou diffusées électroniquement, excepté dans les cas prévus par la loi.

© Stämpfli Editions SA Berne • 2022
www.staempfliverlag.com

Print ISBN 978-3-7272-2982-4

Dans notre librairie en ligne www.staempflishop.com,
la version suivante est également disponible :

E-Book ISBN 978-3-7272-6177-0



Avant-propos

Le Doyen LAURENT MOREILLON part en retraite !

Parmi toutes les nouvelles improbables qui ont parsemé et parsèment encore la longue histoire de l'Université de Lausanne, celle-ci, plus que toute autre peut-être, laisse stupéfait et incrédule : le Doyen LAURENT MOREILLON part en retraite...

N'était-il pas pourtant le « Doyen éternel » qui, semblant devoir perpétuellement se succéder à lui-même, dirigeait la Faculté de droit, pour ainsi dire sans interruption, depuis les temps lointains, presque immémoriaux, où les diplômés se nommaient encore licences et le latin servait ordinairement à commander sa pizza à la cafétéria ?

Dira-t-on jamais assez ce que le Doyen LAURENT MOREILLON a apporté à notre Faculté, à laquelle il avait, dans une geste admirable, permis d'adjoindre l'École des Sciences criminelles et l'Institut des Hautes Études en administration publique ? La Faculté, unifiée, de droit, des Sciences criminelles et d'administration publique ne serait pas aujourd'hui si LAURENT MOREILLON ne l'avait conçue et portée.

A son service, il a dédié son enthousiasme et son énergie, sa vision lucide de l'avenir, sa capacité presque illimitée à mettre en mouvement l'immobile, à bousculer des institutions parfois rétives et, en bon alpiniste qu'il est, à conquérir finalement tous les Everests bureaucratiques.

Les enseignants et les étudiants lausannois lui doivent cette structure, diverse mais intégrée, à même d'offrir une palette de formations variées auxquelles LAURENT MOREILLON a également grandement contribué, en particulier en mettant sur pied plusieurs Masters, dont le remarqué « Master en professions judiciaires » dont il a assuré la première direction.

Plus récemment et pour parachever son décanat, LAURENT MOREILLON a su relever avec beaucoup de courage et d'abnégation les nombreux et délicats défis entraînés par la crise du COVID qui s'est abattue sur la vie universitaire au printemps 2020.

Cela suffirait déjà à une carrière bien remplie. Mais le Professeur LAURENT MOREILLON a aussi et prioritairement été un enseignant hors norme, qui a toujours su faire profiter les étudiants de son savoir encyclopédique dans les domaines du droit les plus variés (avec toujours cet attrait pour ce qu'il y avait de l'autre côté des montagnes, le droit comparé et le droit européen au premier chef) et de son immense expérience pratique. Cette expérience pratique qui permet de nourrir l'enseignement comme elle se nourrit de lui ; qui enrichit la

théorie par l'exemple, le vrai, celui qui s'est frotté à la réalité et à la complexité du monde et qui, en retour, apporte à la réflexion doctrinale son indispensable aiguillon.

Ces qualités et cette expérience, le Professeur LAURENT MOREILLON les a également mises au service d'une activité de recherche et de publication d'une abondance que ne surpasse que sa qualité. C'est bien simple : il n'y a aucun ouvrage de droit pénal publié ces trente dernières années en Suisse qui ne comporte le nom de LAURENT MOREILLON, si ce n'est en grandes lettres sur la couverture, c'est alors en lettres, plus petites mais innombrables, dans les notes de bas de page...

Enfin mais peut-être surtout, il y a l'Ami. LAURENT MOREILLON est aimable et aimé. Quand il accorde son amitié (et il le fait volontiers), c'est pour toujours et celui qui a la chance d'être son ami (et ils sont nombreux) sait avec certitude qu'il pourra toujours compter sur lui. Laurent possède comme nul autre l'art d'écouter les doléances, de trouver les mots qui apaisent et les solutions qui pacifient. Il n'est jamais avare de son temps ; il est rempli d'une autodérision qui sait briser les vanités ; il vous montre que vous comptez et pas uniquement pour lui. La foule de ceux qui, bousculant le cadre limité du nombre de contributions que nous nous étions présomptueusement fixé, ont souhaité participer aux présents Mélanges démontre (mais était-ce nécessaire ?) combien le Professeur LAURENT MOREILLON est apprécié et combien ses amis proviennent d'horizons variés et parfois éloignés, comme ceux que l'on contemple du haut de ces cimes qu'il affectionne tant.

Alors, la retraite, vraiment ? Non, juste une formalité administrative, un camp de base de plus où s'arrêter quelques instants avant de continuer l'ascension vers de nouveaux sommets inexplorés. Bonne escalade Laurent !

Camille Perrier Depeursinge
Nathalie Dongois
Andrew M. Garbarski
Carlo Lombardini
Alain Macaluso

Table des matières

Avant-propos	V
Table des matières	VII
YVES BERTOSSA	
Utilisation d'un rapport de la FINMA dans une procédure pénale : le parcours du combattant	1
FELIX BOMMER	
Vermeidbarer Schuldausschluss und actio libera in causa	11
FABIO BURGNER/URSULA CASSANI	
Délinquance écologique et profits illicites	25
LAURA CÉS	
La détention pour des motifs de sûreté afin de garantir la mise en œuvre d'une mesure	43
PHILIPPE DELACRAUSAZ/JACQUES GASSER	
Formation des juges et des psychiatres dans le domaine des expertises psychiatriques	55
PASCAL DE PREUX/JULIEN GAFNER	
L'excès de vitesse en ski alpin	67
ANDREAS DONATSCH	
Fragen zum Durchgriff auf Organe von Aktiengesellschaften	79
NATHALIE DONGOIS	
L'éthique et le magistrat	91
	VII

ANNE-CHRISTINE FAVRE/ELÉA BAUDEVIN

Délits environnementaux et causalité – L'exemple de la pollution des eaux	107
--	------------

ANDREW M. GARBARSKI/RYAN GAUDERON

Art. 53 CP : le principe de l'opportunité des poursuites sur la corde raide ?	121
--	------------

SANDRINE GIROUD

De Baby Doc à Teddy Obiang : retour vers le futur de la confiscation des avoirs de potentats – Propositions d'amélioration de l'arsenal juridique suisse en matière de confiscation des avoirs de potentats à la lumière de l'affaire des « biens mal acquis ».....	137
--	------------

THIERRY GODEL

La privation de liberté dans les affaires liées au terrorisme et à d'autres formes d'extrémisme violent	157
--	------------

STÉPHANE GRODECKI

La fouille corporelle suite à une appréhension ou une arrestation ...	169
--	------------

MAURICE HARARI

Les effets en Suisse de la citation d'une personne résidant à l'étranger	179
---	------------

DAVID-OLIVIER JAQUET-CHIFFELLE

Continuité de la preuve (numérique) – De la scène de crime au tribunal	193
---	------------

YVAN JEANNERET

Le droit à l'oubli et l'envie de se souvenir	205
---	------------

ANNE VALÉRIE JULEN BERTHOD/ELISE DEILLON-ANTENEN	
Saisie, confiscation et exécution d'une créance compensatrice en droit de l'entraide judiciaire internationale	217
ANDRÉ KUHN	
La peine de mort pour la peine privative de liberté ? – La question qui tue	231
ANDREAS LADNER	
Les communes dans une perspective comparatiste – De grandes différences entre les communes vaudoises et les communes zurichoises.....	247
THIERRY LARGEY	
L'utilisation sans danger des chemins de randonnée pédestre – Enjeux et perspectives juridiques.....	259
EVA LEIN	
Les pays tiers et la procédure civile européenne après le Brexit.....	279
CARLO LOMBARDINI/ALAIN MACALUSO	
Obligations découlant de l'OBA-FINMA et leur documentation : la perspective de deux praticiens.....	297
MARIA LUDWICZAK GLASSEY	
La double incrimination en entraide judiciaire internationale en matière pénale : un principe en quête de sens.....	313
VINCENT MABILLARD/MARTIAL PASQUIER	
Les lois d'accès à l'information en Suisse – Mise en perspective internationale.....	325

FRANCESCO MAIANI

Existe-t-il une « exception pénale » au regard de la clause d'ordre public de l'ALCP ? – Réflexion sur l'ATF 145 IV 364, ses antécédents, ses suites.....	345
--	------------

PIERRE MARGOT/OLIVIER RIBAU

La traçologie – Une vision moderne construite sur les fondements académiques de l'École des sciences criminelles	359
---	------------

VINCENT MARTENET/STÉPHANIE TUMINI

Le principe <i>nemo tenetur</i> et les sanctions administratives pécuniaires	381
---	------------

MIRIAM MAZOU

Exception fiscale et coopération internationale – Conséquences sur l'examen de la demande d'entraide.....	395
--	------------

PHILIPPE MEIER

Mineur et adulte protégé : la qualité pour déposer une plainte pénale – L'art. 30 al. 2 et 3 CP au croisement du droit pénal et du droit civil	403
---	------------

HADRIEN MONOD

Le droit de se taire face à l'obligation de collaborer – Que nous enseigne la jurisprudence de la CourEDH ?	431
--	------------

ARIANE MORIN

La prise en compte du droit pénal en droit de la responsabilité civile	443
---	------------

LOUIS FRÉDÉRIC MUSKENS	
Éléments constitutifs subjectifs du blanchiment d'argent (art. 305^{bis} CP).....	453
MARCEL ALEXANDER NIGGLI/LUKAS GÖTTI	
Verpflichtung des Beschuldigten über ein Strafverfahren zu schweigen	469
YVES NOËL	
Quand la loi protège celui qui la transgresse... – La question de l'opposabilité du secret bancaire à l'autorité fiscale.....	489
LOÏC PAREIN/MANON JENDLY/AUDE PAREIN-REYMOND/JOËLLE VUILLE	
La prescription de l'action pénale en cas de commission par omission d'une infraction de négligence	505
CAMILLE PERRIER DEPEURSINGE/MATHILDE BOYER	
Stealthng : Quelle protection pénale ? – De la nécessité de réviser les infractions contre la libre détermination en matière sexuelle.....	517
DENIS PIOTET	
La présomption d'exactitude des considérants des jugements civils – Réflexions de droit civil, de procédure civile et de droit pénal	529
NICOLAS QUELOZ	
Illustration de fâcheuses ruptures législatives dans l'esprit du droit pénal suisse des mineurs.....	539
AURÉLIA RAPPO	
La responsabilité pénale de la banque en cas de malversations commises au détriment du client	555

JADE REYMOND

**Le respect du droit à l'éducation et à l'occupation
des mineurs détenus pénalement en Suisse 567**

ROBERT ROTH

**Comment appréhender les actes de « terrorisme »
commis dans les conflits armés ? – Règles et exceptions 577**

EVELYNE SCHMID/KASTRIOT LUBISHTANI/AHMED AJIL/VÉRONIQUE
BOILLET/NADJA CAPUS

Les activités terroristes, une définition terrorisante ? 591

BERNHARD STRÄULI

**Le principe d'immédiateté
dans le code de procédure pénale suisse 603**

BRIGITTE TAG/SASKIA HILTBRUNNER/LUISA VATTER

**Seltene Krankheiten – eine rechtliche und
ethische Einordnung –
Entwicklungen, Abgrenzungen und internationale Perspektiven..... 625**

DENIS TAPPY

**La création de la Cour d'appel du Tribunal pénal fédéral
entraîne-t-elle une lacune dans les voies de droit
au Tribunal fédéral contre certaines décisions sur
une action civile adhésive ? 637**

FRANCO TARONI/CHRISTOPHE CHAMPOD

**Le rôle des forensiciens et des forensiciennes
dans la prévention des erreurs judiciaires –
Quelques enseignements issus de l'affaire Knox/Sollecito 659**

OLIVIER THORMANN

**La procédure simplifiée en deuxième instance –
Quid bono, pourquoi pas et comment ? 679**

KATIA VILLARD

**La punissabilité des infractions propres
pures à l'épreuve de l'entreprise moderne 697**

BAPTISTE VIREDAZ

Le juge et le détenu : un vent froid souffle sur la prison..... 709

MATHILDE VON WURSTEMBERGER

***Cyberflashing* – Harcèlement sexuel 2.0 –
État des lieux et perspectives 719**

ANDREAS R. ZIEGLER/MAHA MEIER

L'imprescriptibilité des crimes internationaux en droit Suisse 739

